

## **La biodiversité de la Tarentaise à l'honneur au Salon de l'Agriculture de Paris !**

**Pour la troisième année, la Tarentaise a été mise à l'honneur au concours agricole national des prairies fleuries. Après Paulette Marmottan (agricultrice à Villaroger) en 2011, Audrey et Sylvain Chevassu, (agriculteurs à Pralognan-la-Vanoise) en 2012, c'est Mathieu Michaud, agriculteur à Bourg-Saint-Maurice, qui s'est vu remettre cette année le premier prix de « l'excellence agricole » dans la catégorie « prairie de fauche de montagne ».**

La récente introduction de la catégorie « prairies fleuries » au sein du Concours Général Agricole au côté des catégories « animaux », « produits », « jeunes » permet de communiquer auprès du grand public sur la contribution des éleveurs au maintien de la biodiversité et des paysages sans perdre de vue l'aspect économique et le rendement fourrager de la prairie.

Les « prairies fleuries » sont à l'origine de produits de qualité, véritable étendard du terroir français.

En 2015 le jury du concours transfrontalier organisé par l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, le Parc national de Vanoise et le Parc italien du Grand Paradis avait décerné le 1<sup>er</sup> prix du concours local à Mathieu Michaud parmi les 9 candidats de Tarentaise et du Val d'Aoste.

Invité à poursuivre l'aventure au niveau national au côté des lauréats des 42 autres territoires, soit près de 300 agriculteurs venus de toute la France, Mathieu Michaud s'est à nouveau distingué en remportant le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie « prairie de fauche de montagne ».

Le jury national a souligné la qualité de la parcelle, des pratiques qui contribuent à une grande diversité floristique, une implication humaine remarquable puisque le pré est fauché à la motofaucheuse, des produits vendus en direct, tout en alliant un second emploi dans la station des Arcs.

Lors de la remise du prix Mathieu Michaud a tenu à rendre hommage à son grand-père qui lui a transmis sa passion et sa manière de travailler, au plus près de la nature et du respect des bêtes.

L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, organisatrice du concours local, ainsi que le Parc national de la Vanoise partenaire de la démarche, remercient l'ensemble des agriculteurs de Tarentaise qui participent au concours en Tarentaise depuis 2010 et se félicitent de ce nouveau prix qui met en lumière la qualité des prairies de nos vallées de montagne et qui contribuent indirectement à la promotion de notre territoire au niveau national.

En effet cette année, Bourg-Saint-Maurice fera la première page du magazine « Chambre d'Agriculture - édition Prairies Fleuries » distribué dans toute la France...

Une nouvelle édition du concours est prévue pour l'été 2016 : pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Sonia COUTAZ, Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, 04 79 24 00 10 ou [sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr](mailto:sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr)